

Le Centre Départemental de Gestion de la  
Seine-et-Marne

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la  
Grande Couronne

Et le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne (centre organisateur)

co-organisent

## LE CONCOURS DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE SESSION 2024

### Filière sécurité – catégorie C

Période d'inscription	Clôture des inscriptions (limite dépôt des dossiers)	Date des épreuves écrites d'admissibilité	Dates des épreuves d'admission
Du mardi 3 octobre au mercredi 8 novembre 2023	Jeudi 16 novembre 2023	<b>Mardi 14 mai 2024</b>  au CIG Petite Couronne et si nécessaire dans un lieu précisé ultérieurement	Épreuves sportives <b>Mardi 10 septembre 2024</b>  Tests psychotechniques <b>Jeudi 3 octobre 2024</b>  Épreuves d'entretien <b>À compter du 2 décembre 2024</b>

- **Les formulaires d'inscription sont à retirer en ligne par l'intermédiaire du portail national [www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr).** Ils pourront être transmis via l'espace sécurisé des candidats, avec toutes les pièces justificatives au format PDF ou image.
- La préinscription ne sera considérée comme une inscription définitive qu'au moment de sa validation par le candidat, à partir de son espace sécurisé. **En l'absence de validation dans les délais (soit au plus tard le jeudi 16 novembre 2023, 23h59), la préinscription en ligne sera automatiquement annulée.**
- Le CIG de la Petite Couronne se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation, de modifier les dates des épreuves d'admission.
- Le certificat médical de dérogation aux règles normales de déroulement des épreuves, doit avoir été établi moins de 6 mois avant les épreuves. La date limite de dépôt est fixée au **mardi 2 avril 2024**.

Contact : [concours@ciq929394.fr](mailto:concours@ciq929394.fr)

Nombre de postes ouverts fixé à 370 répartis comme suit :	
Externe	186
1 <sup>er</sup> concours interne réservé aux agents de surveillance de la voie publique	110
2 <sup>e</sup> concours interne réservé aux gendarmes adjoints volontaires et aux adjoints de sécurité	74
<b>Total</b>	<b>370</b>

#### Conditions d'inscription

**Le concours externe** est ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

**Le 1<sup>er</sup> concours interne** est ouvert aux agents publics de la fonction publique territoriale exerçant depuis au moins 2 ans, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours, des fonctions d'agent de surveillance de la voie publique.

**Le 2<sup>e</sup> concours interne** est ouvert aux agents publics, mentionnés ci-dessous, exerçant depuis au moins 2 ans, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.

Ces agents publics sont :

- les volontaires des armées, en service au sein de la gendarmerie nationale (3<sup>e</sup> de l'article L.4145-1 du code de la défense)
- les agents âgés de 18 ans à moins de 30 ans, recrutés en qualité de contractuels de droit public pour une période de 3 ans, renouvelable une fois, afin d'exercer des missions d'adjoints de sécurité auprès des fonctionnaires des services actifs de la police nationale (article L.411-5 du code de la sécurité intérieure)